



Cabinet du ministre d'État

Paris, le 25 mars 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean-Louis BORLOO et Chantal JOUANNO lancent la Semaine du développement durable

Du 1^{er} au 7 avril toute la France passe au durable !

Jean-Louis BORLOO, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, ont donné aujourd'hui le coup d'envoi de la Semaine du développement durable, consacrée cette année à la consommation durable.

Avec près de 3000 manifestations partout en France, cette 7^{ème} édition est d'ores et déjà un succès, preuve de l'intérêt croissant des Français pour le développement durable. Entreprises, Associations, Collectivités territoriales, Administrations, Etablissements scolaires... tous se mobilisent pour sensibiliser le grand public à des modes de consommation plus respectueux de l'environnement.

Afin d'aider le consommateur à mieux repérer les produits les plus respectueux de l'environnement, le ministère lance en parallèle de la Semaine une grande campagne d'information et de sensibilisation aux écolabels.

Pour Jean-Louis BORLOO, « *nos habitudes de consommation ont un impact direct sur les problématiques de développement durable. Adopter une consommation responsable c'est agir au quotidien pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, protéger la biodiversité, favoriser les économies d'énergie... La Semaine du développement durable est essentielle pour sensibiliser le plus grand nombre à ses enjeux.* »

Jean-Louis BORLOO et Chantal JOUANNO ont également signé aujourd'hui quatre conventions avec le groupe La Poste, les professionnels des infrastructures routières, de la construction et des entreprises du médicament en présence de Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre de la Santé et des Sports. Recyclage des matériaux et préservation de la biodiversité, affichage environnemental et sanitaire des produits de construction, appropriation des enjeux de responsabilité sociétale (RSE)... tous s'engagent à mettre en œuvre les conclusions du Grenelle Environnement et à adopter une démarche de développement durable.

« *Le passage à des comportements responsables doit se faire à tous les niveaux : à titre individuel dans nos achats courants, mais également au sein des entreprises qui doivent définir des politiques de développement durable* », soulignent les Ministres.

Retrouvez le dossier de presse et l'ensemble des manifestations sur le site Internet :

www.semainedudeveloppement-durable.gouv.fr

Contacts presse :

Cabinet de Jean-Louis BORLOO	01 40 81 72 36
Cabinet de Chantal JOUANNO	01 40 81 79 55
Pour la semaine du Développement Durable	
Service de presse du ministère	01 40 81 78 90
Agence RDC	04 44 53 90 41

Hôtel de Roquelaure – 246, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS

www.developpement-durable.gouv.fr